

CAP Ebéniste



Métiers des arts et de la mode | CAP

CODE RNCP n° 37538

Certifié par Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de publication : 27/04/2023

Fiche formation mise à jour le 19 février 2025

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa Lavoisier - Brive-la-Gaillarde

Ufa Mas Jambost - Limoges

Métiers

Ebéniste

Objectifs de la formation

Le titulaire de ce diplôme fabrique des meubles de style rustique ou contemporain, des copies d'anciens, à l'unité ou en petit nombre.

L'ébéniste effectue également des travaux de restauration, c'est-à-dire qu'il remet en état des meubles anciens abîmés.

- Connaître les différents aspects technologiques du bois, la nature des bois employés et des matériaux complémentaires (quincaillerie décorative, miroiterie ou marbrerie)
- Connaître les styles en relation avec l'histoire de l'art
- Etre capable de lire et/ou de réaliser un dessin technique
- Etre capable d'utiliser rationnellement l'outillage et les machines à bois, y compris une approche des techniques nouvelles et les maintenir en état
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Acquérir une culture générale en conformité avec le niveau du diplôme, en harmonie avec le métier et les exigences de la vie active

Contenu de la formation

Domaine Général

- Français
- Histoire Géographie – Education Civique
- Mathématiques
- Physique Chimie
- Langues Vivantes
- EPS

Domaine Professionnel

- Fonctionnement d'un meuble
- Techniques d'assemblage et de placage
- Connaissance des variétés de bois, des matériaux, des outils et des machines
- Lecture et réalisation de documents techniques (dessins, schémas, croquis)

Poursuite d'études

- BMA Ébéniste

Infos pratiques

Pré-requis

- Après un autre CAP ou diplôme supérieur

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 1 an avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (420 h/an en centre de formation).
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en mixité à partir de la 2ème année

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

- Présentiel

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de Formation (CCF)